



POPULATION
67,03 MILLIONS D'HABITANTS



DONNÉES EUROSTAT & OCDE 2019 - SEPTEMBRE 2021

Rédaction et conception
Centre Inffo

La formation professionnelle au ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord (nom officiel) est une monarchie parlementaire. Il est composé de quatre nations (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse, Irlande du nord), dont 8 régions, la Collectivité du grand Londres et 46 comtés en Angleterre, 8 comtés au Pays de Galles, 12 régions en Écosse et 26 districts en Irlande du Nord. Le Royaume-Uni exerce également sa souveraineté sur 3 dépendances de la Couronne, et 14 territoires d'outre-mer. Sa langue officielle est l'anglais. En décembre 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne.

Le système éducatif dans les pays qui composent le Royaume-Uni présente des similitudes bien que celui de l'Ecosse soit plus particulier.

La filière professionnelle initiale au Royaume-Uni s'étend du premier cycle de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. Elle comprend six niveaux de qualification allant de EQF 2 à 7. En 2019, les élèves inscrits dans un programme professionnel représentaient 41 % des effectifs totaux de l'enseignement secondaire du deuxième cycle. Au sein de l'enseignement professionnel du deuxième cycle du secondaire, le taux d'élèves en apprentissage représentait 45 %.

Cette publication bénéficie d'un financement de la Commission européenne dans le cadre du réseau Euroguidance.



Commission
européenne





VUE D'ENSEMBLE



Même si des cursus de l'enseignement professionnel sont accessibles au premier cycle du secondaire, à partir de l'âge de 15 ans, la plupart des élèves n'entrent dans **l'enseignement professionnel initial** qu'au deuxième cycle du secondaire. Ces cursus, également ouverts aux adultes, débouchent sur des qualifications professionnelles et permettent une poursuite d'études à un niveau plus élevé. Après leur scolarité obligatoire, les élèves peuvent poursuivre leurs études et obtenir :

- Le Vocational certificate of education, similaire à un BAC professionnel.
- Les NQV (qualifications professionnelles nationales anglaises, galloises et nord irlandaise) ou les SVQ (qualifications professionnelles écossaises), qui conduisent à des qualifications professionnelles de niveau EQF 5.
- Des diplômes décernés par différents organismes certificateurs : BTEC- Business and Technology Education Council, OCR- Oxford, Cambridge and royal Society of Arts, City and Guilds.
- Des qualifications en compétences clés, dans les domaines de la communication, des technologies de l'information, du travail en équipe, etc. Ces qualifications sont conçues pour être préparées en parallèle des qualifications précitées.

L'offre de la filière professionnelle au supérieur débouche sur des qualifications de niveau EQF 7.



L'apprentissage est géré de manière décentralisée au Royaume-Uni. Ainsi, des différences dans la structure et les composantes peuvent exister entre les pays. Ce descriptif présentera essentiellement les éléments d'harmonisation et relèvera quelques divergences. L'apprentissage est accessible pour les personnes ayant 16 ans au moins. La moyenne des personnes inscrites en apprentissage se situe entre 16 et 24 ans, cependant il est accessible à des publics plus âgés notamment les demandeurs d'emploi. L'apprenti signe un contrat par lequel il acquiert le double statut d'élève et d'employé. A ce titre, il reçoit un salaire pris en charge par son employeur. Le rythme de l'alternance est convenu entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil. L'apprentissage permet d'accéder à des qualifications reconnues de niveau EQF 2 à 7.

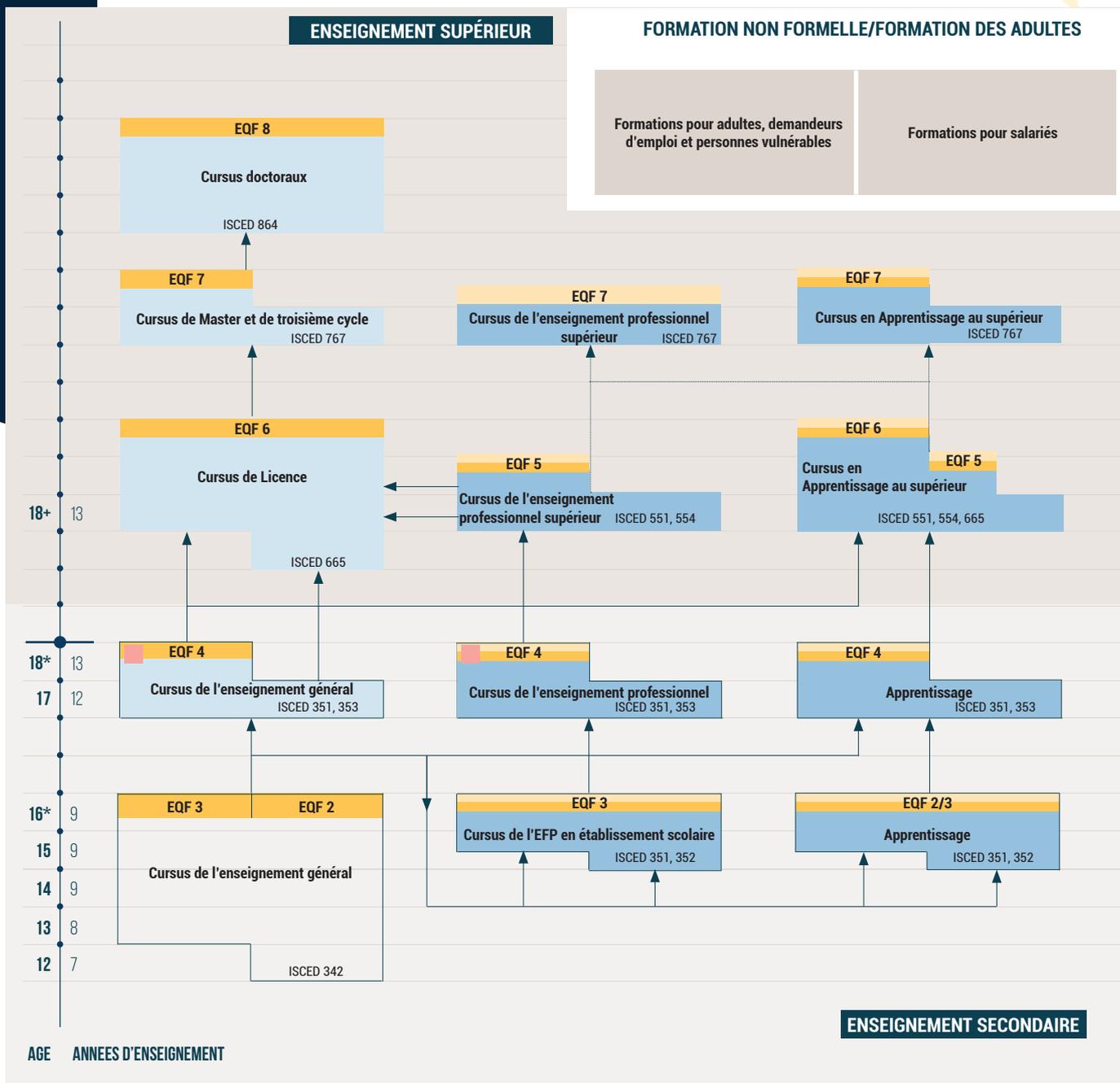


L'éducation des adultes au Royaume-Uni peut prendre la forme de cours gratuits pour les personnes de plus de 19 ans, pour l'acquisition de notions basiques (mathématiques, anglais, informatique) ou pour l'acquisition de qualifications de l'enseignement secondaire (*General Certificates of Secondary Education*). Elle peut également prendre la forme de la formation continue qui procède davantage d'une approche volontaire des employeurs que d'une réglementation de l'Etat. Par exemple, le fait de recevoir son salaire ou non pendant un congé-formation reste à la discrétion de l'employeur. Cela ne s'applique pas aux jeunes employés (temps plein ou partiel) entre 16 et 17 ans, qui ont droit à des congés rémunérés à l'effet de suivre des études ou formations qualifiantes. Les quatre pays ont défini des priorités, en particulier pour l'apprentissage tout au long de la vie et pour l'éducation des adultes. Ainsi, l'Ecosse a mis en place depuis 2017 les ITA (Individual training accounts) dédiés à l'acquisition de compétences professionnelles dans les formations répondant à la stratégie du gouvernement écossais en matière de travail. Ces comptes financent jusqu'à £200 du coût de ces formations. La formation pour les chômeurs de longue durée est dispensée par l'agence Jobcentre Plus en Angleterre. En Ecosse, elle est dispensée dans le cadre du programme Training for Work.

Au l'échelle du Royaume-Uni, le New Deal for Skills, NDfs, est un ensemble de mesures destinées à aider les individus à développer les compétences dont ils ont besoin pour trouver et/ou conserver un emploi durable et, s'ils sont peu qualifiés, à progresser vers un emploi plus qualifié. Il vise également à soutenir le développement des compétences professionnelles ou sectorielles. Le New Deal 25 plus (pour les plus de 24 ans) est obligatoire pour les individus en situation de chômage ininterrompu entre 6 et 18 mois.

Enseignement et formation professionnels

au **ROYAUME-UNI**



- Coursus d'enseignement général
- Coursus de l'EFP (Enseignement et formation professionnels)
- Coursus combinant l'EFP et l'enseignement général
- Accessible aux adultes (temps plein ou partiel, à distance)
- Qualifications professionnelles reconnues

- Qualifications permettant la poursuite d'études N+1
- Coursus donnant accès à l'enseignement supérieur
- Progression possible
- (*) Fin de l'éducation obligatoire
- Progression possible

NB : ISCED-P 2011. Classification CITE basée sur la cartographie 2018 réalisée par le ministère de l'éducation.

SOURCE : CEDEFOP/REFERNET - SPOTLIGHT 2021



Les acteurs du système de la formation professionnelle

dans les différents pays du Royaume-Uni sont pour la conception des politiques en matière de formation professionnelle, de la compétence soit du gouvernement (Pays de Galles et Ecosse), soit de structures sous tutelle du ministère en charge de l'éducation et/ou de l'économie (Angleterre et Irlande du Nord).

Les acteurs assurant une gouvernance opérationnelle de la formation professionnelle par les accréditations et inspections sur les prestataires sont les suivants :

- Angleterre : Le Bureau des Qualifications et de la régulation des examens (Ofqual) et le Bureau pour les référentiels d'éducation, les services et compétences à l'enfance (Ofsed).
- Ecosse : L'Autorité Ecossoise des qualifications (SQA) et Education Scotland
- Pays de Galles : Qualifications Wales
- Irlande du Nord : Le Conseil pour le curriculum, les examens et l'évaluation (CCEA) et l'Inspectorat de l'éducation et de la formation (ETI).

Des partenaires sociaux tels que la Confédération de l'industrie Britannique produisent des recherches sur l'anticipation des besoins du marché de l'emploi et permettent aux gouvernements de s'en inspirer pour la conception des politiques dans le champ de la formation professionnelle. Les syndicats et organisation patronales sont actifs dans le champ du développement des compétences et la conception des qualifications.



Le financement de la formation professionnelle au Royaume-Uni est assuré soit par les Etats (Irlande du Nord et Pays de Galles), soit par des agences déléguées : Scottish Funding Council (Ecosse) et l'Education and Skills Funding Agency (Angleterre). Il n'y a aucun financement obligatoire pour les entreprises.



Le marché de la formation professionnelle est composé de prestataires publics et privés agréés (entreprises, organismes de formation accrédités).



- Vocational education and training in Europe – United Kingdom : <https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/vet-in-europe/systems/united-kingdom>
- Cedefop european database on apprenticeship schemes – United Kingdom : <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/data-visualisations/apprenticeship-schemes/country-fiches/united-kingdom>



La validation des acquis repose sur la capacité de l'apprenant à fournir les preuves satisfaisantes pour répondre aux exigences d'une qualification. Au Royaume-Uni, la validation des acquis s'adresse le plus souvent aux adultes. Elle permet en principe d'accéder à l'enseignement supérieur mais dans la pratique cela n'est pas le cas pour les programmes les plus prestigieux et ce, malgré les dispositifs :

- Le RARPA (*Recognising and Recording Progress and Achievement in non-accredited learning*) en Angleterre.
- Le réseau RPL (*Recognition of Prior Informal Learning*) en Ecosse.
- L'APEL (*Accreditation of prior experiential learning*) en Irlande du Nord.
- La politique d'apprentissage tout au long de la vie au Pays de Galles



Le cadre national des certifications de l'Écosse comprend 12 niveaux de qualification, celui du Pays de Galles 8. Celui de l'Angleterre et l'Irlande du Nord comprennent également 8 niveaux et incluent aussi bien la formation générale que la formation professionnelle.



L'assurance qualité réside d'une part dans l'auto-évaluation que les organismes mènent sur leur offre et d'autre part sur une évaluation externe dite de « vérification » que conduisent différents organismes à l'échelle des différents pays du Royaume-Uni. Par ailleurs, les prestataires de formation proposant des qualifications non formelles peuvent s'inscrire auprès du *British Accreditation Council for Independent Further and Higher Education*. Voir également l'Association pour l'assurance qualité en enseignement supérieur - ENQA <https://www.enqa.eu/>



SPÉCIFICITÉS

- **Gouvernance** : comme d'autres domaines, le système de formation professionnelle diffère selon les 4 pays constituant le Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse, Irlande du nord).
- **Education des adultes** : Au Royaume-Uni, le taux de participation à l'éducation des adultes et à la formation continue est de 66 %.
- **Validation des acquis** : La mise en place par les pouvoirs publics britanniques du système des NVQs (" National Vocational Qualifications ") à partir du milieu des années 80 constitue la première tentative d'introduction d'un mode de certification nationale des compétences professionnelles, alternatif aux diplômes. Ce dispositif a inspiré par la suite différents projets de réformes des systèmes de certification des compétences professionnelles et, en particulier, le système de validation des acquis en France.
- **Décrochage scolaire** : le taux de décrochage a diminué au cours de la dernière décennie mais reste légèrement supérieur à l'objectif national fixé à 10 %.